

Conseil central

DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



CSN

Le sommet du Québec et de la jeunesse.

Un sommet pour les jeunes ou le gouvernement Bouchard?

Le 1^{er} décembre 1999

C'est en février prochain que se tiendra le Sommet du Québec et de la jeunesse. Revendiqué par des groupes de jeunes et repris par le Parti québécois lors de la dernière campagne électorale, le sommet sera présidé par le Premier ministre Bouchard. De l'avis du comité national des jeunes de la CSN, le gouvernement du Québec a quelque peu trafiqué son engagement à l'endroit de la jeunesse. Alors que le ministre de l'Éducation François Legault promettait un sommet pour et par les jeunes, voilà que la donne a changé.

Cet événement se tiendra donc sous le sceau du Québec et de la jeunesse et abordera des problématiques beaucoup plus larges, qui dépassent le « cadre jeune », comme la fiscalité et les différentes lois qui régissent le monde du travail. Bien que le sommet doit conduire à l'adoption d'une politique jeunesse, il apparaît évident que les consensus recherchés par le gouvernement iront dans le sens de l'agenda politique du Premier ministre.

D'ailleurs, à ce jour, nous savons que l'ensemble des politiques économiques et sociales du gouvernement sont soumis au diktat des nouvelles règles du marché et de la mondialisation. L'attitude du parti au pouvoir est en tout point conforme au plan de match déterminé par le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce.

Politique de désengagement, déficit zéro, réduction des impôts, déréglementation et privatisation sont le lot des orientations déterminées par les États occidentaux. Le PQ ne fait pas exception à cette règle ! Malgré nos luttes, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, nous sommes systématiquement confrontés à la non volonté gouvernementale de répondre à nos demandes et de régler efficacement les problèmes.

Le gouvernement est surtout préoccupé par le maintien de sa cotation auprès des banquiers et financiers de Wall Street. Le gouvernement répond avant tout aux besoins exprimés par les multinationales et les entreprises privées. Le gouvernement abdique complètement devant le

capital financier en laissant pour compte la très grande majorité de ceux et celles qui l'ont porté au pouvoir.

Le Sommet du Québec et de la jeunesse, dans la continuité des sommets de 1996 ?

Il est important de se rappeler à quelle enseigne loge le gouvernement. Parfois nous avons tendance à l'oublier. Pourtant dans les débats à venir sur le Sommet du Québec et de la jeunesse, nous devons tenir compte de cette réalité dans notre analyse.

Si le sommet de février n'est pas uniquement celui de la jeunesse, c'est bien parce que le gouvernement poursuit un objectif clair. Ce serait faire preuve de naïveté politique que de croire le contraire.

Jusqu'à maintenant, les politiciennes et les politiciens sont plutôt discrets sur leurs intentions. Ils attendent le rapport des chantiers (emploi-éducation-équité et ouverture sur le monde) ainsi que les comptes rendus des ateliers régionaux, afin de faire connaître leurs orientations.

Mais la séquence de l'événement (après le déficit zéro) et le caractère du sommet (plus large que la jeunesse) nous laissent croire que la rencontre risque de se situer dans le prolongement des sommets de 1996. D'abord, n'oublions pas que le sommet se tient dans la période du dépôt des crédits et que le prochain budget provincial sera déterminant pour la fiscalité québécoise. Belle occasion pour le ministre Landry de confirmer sa stratégie de réduction des impôts.

De plus, la tenue récente des forums jeunesse, organisés par les conseils régionaux de développement, confirment que la table est mise pour ceux et celles qui voudraient faire de l'événement un rendez-vous politique au service de l'État .

À Montréal, l'atelier régional a retenu une série de propositions qui embrassent l'ensemble des problématiques économiques et sociales tout en reflétant les différents courants de pensées qui traversent la société québécoise. Le compte rendu de Montréal reprend des positions aussi variées et opposées que la déréglementation du marché du travail ou l'élimination des clauses orphelins. Des groupes de jeunes font aussi de la dette l'ennemi principal à abattre.

De prime abord, on pourrait croire que cet exercice « démocratique » donne inévitablement lieu à l'élaboration de différentes propositions. Après tout, la société québécoise n'est pas formée que de militantes et de militants syndicaux. Cependant, nous devons reconnaître qu'un tel exercice donne au gouvernement toute la latitude voulue afin de définir les orientations qui présideront à la tenue du sommet.

Si le sommet est conforme à l'agenda politique du gouvernement, gageons que les orientations retenues ne confirmeront pas l'importance d'un réinvestissement majeur en éducation et en santé ! Le sommet risque d'être le reflet des positions gouvernementales en matière d'emploi et de développement social. Manifestement les chantiers et les forums régionaux peuvent lui fournir le bagage nécessaire afin de confirmer ses politiques !

S'organiser pour mieux riposter !

Normalement le gouvernement devrait faire connaître en janvier ses intentions à l'égard du sommet. Il précisera davantage le contenu et convoquera les différents groupes. Nous aurons à partir de ce moment une bonne idée de la direction qu'entend donner le gouvernement à l'événement.

Par contre nous ne sommes pas dupes. Les militantes et les militants progressistes au Québec savent très bien que le gouvernement Bouchard ne défend pas les intérêts de la majorité, pas plus que ceux des jeunes. Son Sommet du Québec et de la jeunesse ne peut être le nôtre.

L'histoire récente des sommets sur la fiscalité et l'emploi devrait nous éclairer dans la conduite de notre action et de l'élaboration de notre cadre stratégique. Comme conseil central nous avons déjà débattu de la question. Au printemps 1997, nous avons fait le bilan des sommets. Nous avons clairement identifié les problèmes posés par notre participation et les conséquences d'un tel événement sur les services publics au Québec.

Nous avons décrié l'absence manifeste de rapport de force pour faire avancer nos revendications. Nous avons démontré qu'il était complètement illusoire de penser que la stratégie de participation, sans mobilisation, pouvait mener à d'autres résultats que ceux déjà établis par les politiques du gouvernement.

L'expérience des sommets nous démontre à quel point le gouvernement péquiste a développé une habilité certaine en matière de récupération politique. Le déficit zéro en est un exemple. Alors que les organisations syndicales (CSN et CEQ) se dissociaient du consensus au déficit zéro, les péquistes compressaient dans les dépenses et coupaient sauvagement dans les services en brandissant et en utilisant le consensus établi au sommet. Pire, le PQ a même fait sa dernière campagne électorale en plaidant sa capacité réelle d'établir de grands consensus avec ses partenaires syndicaux !

L'expérience des sommets de 1996 doit donc nous amener à éviter les mêmes pièges. Définissons clairement nos orientations, articulons un plan de mobilisation pour faire avancer nos revendications et avoir gain de cause.

Doit-on participer au Sommet du Québec et de la jeunesse ?

Jusqu'à maintenant la CSN a fait le choix de participer aux travaux régionaux afin d'y faire valoir son point de vue. Des groupes de jeunes parlent de boycott et d'organiser un sommet parallèle. Le comité national des jeunes CSN, qui milite au sein de Concertation jeunesse, attend les résultats des chantiers et la publication des orientations gouvernementales avant de trancher définitivement la question. Concertation jeunesse n'exclut pas le boycott et l'organisation d'actions indépendantes.

Bref, si la question de la participation demeure entière pour l'instant, force est de constater, qu'il faudra organiser notre travail de mobilisation en fonction du contexte dans lequel se déroule l'événement. À ce stade-ci, ce n'est pas la confirmation ou non de notre présence au sommet qui doit guider notre action syndicale. À cet effet, les prochaines semaines seront déterminantes.

À notre avis, la CSN doit envisager dès maintenant l'organisation d'activités indépendantes du sommet. Regrouper des groupes de jeunes et différentes organisations progressistes afin de faire contrepoids aux orientations gouvernementales. Nous pourrions par exemple envisager la tenue d'un événement public afin de faire connaître nos luttes et nos revendications. Le sommet représente une belle occasion de manifester notre mécontentement à l'endroit du gouvernement.

Dans le fond, la CSN doit se donner le mandat de briser le grand consensus social que tente de nous faire avaler le gouvernement péquiste. Si les sommets sur le devenir social et économique du Québec ont été pour l'État l'occasion de confirmer ses politiques, nous devons prendre la mesure des enjeux et faire en sorte que les prochains mois soient occupés par le discours et l'action syndicale.

Nos revendications sur la syndicalisation des jeunes, sur l'augmentation du salaire minimum, sur le décrochage scolaire, sur les clauses orphelins, sur le financement de l'éducation et la lutte à la précarité sont connues et ont fait l'objet d'une multitude de documents de réflexion. Sommes-nous encore à l'étape du diagnostic ou de la mise en application de solutions durables ? Nous préférons la deuxième hypothèse et nous croyons qu'il ne peut y avoir de sommet sans geste concret !

Considérant la tenue en février 2000 du Sommet du Québec et de la jeunesse;

Considérant l'attitude du gouvernement Bouchard à l'endroit des travailleuses et des travailleurs, des jeunes, des femmes et des exclus;

Considérant l'adoption par le gouvernement Bouchard de politiques économiques et sociales qui vont à l'encontre de nos revendications;

Considérant la volonté du gouvernement d'utiliser prioritairement les surplus budgétaires pour une baisse des impôts;

Considérant que le gouvernement fera connaître au cours des prochaines semaines ses intentions à l'endroit du Sommet du Québec et de la jeunesse;

Considérant le dépôt prochain par la ministre Diane Lemieux d'un projet de loi sur la question des clauses orphelins;

Considérant nos positions sur le financement des services publics en particulier la santé, les services sociaux et l'éducation;

Considérant nos positions concernant les jeunes notamment en matière d'emploi, d'éducation et d'équité sociale et fiscale;

Considérant la nécessité de bâtir notre rapport de force afin de faire avancer nos revendications;

Que la délégation du CCMM intervienne au prochain conseil confédéral CSN dans le cadre du débat sur le Sommet du Québec et de la jeunesse en défendant les positions suivantes :

1. **Que** le conseil confédéral mandate le comité exécutif de la CSN, en collaboration avec le comité national des jeunes, d'évaluer la pertinence de participer au prochain Sommet du Québec et de la jeunesse et ce, en fonction de notre mobilisation et de nos revendications. Que l'exécutif prenne les moyens nécessaires pour consulter les instances confédérales afin de soumettre ses recommandations.
2. **Que** le comité exécutif de la CSN, en collaboration avec le comité confédéral des jeunes, participe à l'élaboration et à l'organisation d'événements et d'actions indépendantes du Sommet du Québec et de la jeunesse afin de faire valoir nos revendications.
3. **Que** le Conseil central du Montréal métropolitain et le Comité des jeunes organisent une action de mobilisation régionale avec les groupes jeunesse de la région et ce, avant la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse.

